

DIEHL, Paul F. (dir.). *A Road Map to War. Territorial Dimensions of International Conflict*. Nashville et Londres, Vanderbilt University Press, 1999, xx-308 p.

Orlando Pena

Nécessité ou innovation ? Vers une redéfinition de la politique étrangère Canadienne 1984-1993
Volume 31, numéro 2, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pena, O. (2000). Compte rendu de [DIEHL, Paul F. (dir.). *A Road Map to War. Territorial Dimensions of International Conflict*. Nashville et Londres, Vanderbilt University Press, 1999, xx-308 p.] *Études internationales*, 31 (2), 370-372. <https://doi.org/10.7202/704166ar>

antipersonnel être respectée. Dans l'ensemble cet ouvrage est essentiel pour ceux qui s'intéressent à la question ou suivent les nouveaux dossiers du contrôle des armements et du désarmement.

Thierry GONGORA

Chercheur postdoctoral
IQHEI, Université Laval, Québec

A Road Map to War. Territorial Dimensions of International Conflict.

DIEHL, Paul F. (dir.). Nashville et Londres, Vanderbilt University Press, 1999, xx-308 p.

Les auteurs des différents chapitres de ce livre mettent l'accent sur le rôle joué par le territoire dans le déclenchement, l'évolution et l'aboutissement des conflits internationaux. Ils cherchent à replacer l'espace géographique dans une position plus centrale à l'intérieur des modèles descriptifs et explicatifs desdits conflits. En ce sens, le livre édité par Paul F. Diehl est un apport supplémentaire pour ce qui est de la reconnaissance de la place que la géographie et les géographes occupent dans l'analyse des problèmes politiques et militaires de la planète: « Territorial concerns belong as one of several important factors that directly affect how, when, and where states decide to use military force in pursuit of national objectives » (p. ix).

Pour atteindre ses buts, le livre est structuré en quatre volets principaux concernant les origines, la dynamique, la résolution et l'avenir des conflits territoriaux, le tout précédé d'une section relative à certains concepts « d'importance territoriale ». Dans ce cas spécifique, les espaces

réels et symboliques ainsi que d'autres notions territoriales inter-reliées sont abordés en rapport avec le conflit arabo-israélien. Le territoire en tant que ressource économique, position stratégique, cadre démographique ou foyer historique et religieux, de même que les différents changements survenus dans les configurations territoriales d'Israël et de la Palestine, sont autant de sujets servant à la conceptualisation initiale des grands thèmes de ce livre.

Les deux chapitres de la deuxième partie du livre traitant des origines des conflits territoriaux ont en commun une approche théorique et méthodologique qui ne manque pas d'intérêt. Il y a d'abord une référence à la dimension temporelle des conflits sous la forme d'une étude de la durée des « rivalités » interétatiques ayant conduit ou non à des affrontements armés, mais ayant toujours eu à la base une dispute territoriale. Les cas inventoriés à titre d'exemples sont échelonnés sur une quarantaine d'années, entre 1950 et 1990, et ils sont classés en fonction des grands ensembles régionaux de la planète. L'autre chapitre traite d'un sujet plus directement géographique à propos des formes des territoires et, plus exactement, de leur compacité (*compactness*). De ce point de vue, ce chapitre est une contribution intéressante à l'examen d'un concept qui a toujours attiré l'attention des géographes. L'auteur développe une série de techniques d'analyse de la compacité en les appliquant à plusieurs cas concrets dont la plupart sont toutefois concentrés sur le continent européen, exception faite de l'étude plus détaillée du cas israélien.

Dans la troisième partie, les auteurs examinent les liens entre la variable territoriale et la progression des conflits interétatiques. Sur la période 1816-1992, plusieurs cas sont étudiés quant à la sévérité, aux résultats et à la récurrence des conflits, ces trois caractéristiques étant mises en corrélation avec la fréquence de la présentation, à l'origine et dans le déroulement de tels conflits, des questions ou des problèmes de type territorial. Est abordé, en particulier, comment la proximité géographique peut jouer un rôle sur l'escalade d'un conflit militaire interétatique. Il convient de souligner que ce sujet spécifique est traité selon une approche méthodologique de type quantitatif qu'il serait sûrement bon de tester sur des cas concrets, ce qui, cette fois-ci, n'a pas été fait par l'auteur du chapitre en référence.

Le contexte territorial de la résolution des conflits, qui est l'objet de la quatrième partie du livre, est analysé principalement à la lumière des traités ayant mis un terme à des conflits armés ou à des contentieux interétatiques non militarisés, ce dont un intéressant tableau inséré dans le chapitre 6 dresse une liste couvrant la période 1815-1977. Après la présentation de certains aspects légaux du règlement des conflits territoriaux, on fait une étude plus approfondie des accords de Camp David en essayant de vérifier leur justesse pour l'une ou l'autre des parties concernées. Pour ce faire, les auteurs du chapitre respectif ont fait appel à des techniques d'analyse des négociations, basées sur des modèles à caractère déductif composés habituellement à partir de la théorie des jeux. Il importe peut-être de mentionner que, indépendamment

de qui a pu gagner ou perdre dans cette négociation, la vraie surprise découlant de cette analyse est, selon les auteurs, qu'il y ait eu un accord, ces discussions entre l'Égypte et Israël n'ayant pas échappées à une règle générale qui veut que dans les disputes politiques, surtout à caractère international, les intervenants dépensent beaucoup plus d'énergie et de temps dans les points de procédure que dans les vraies questions de fond.

Enfin, pour ce qui est du futur des conflits territoriaux, matière centrale de la cinquième et dernière partie du livre, une fois analysée l'importance de l'effet de voisinage dans le cadre de la globalisation et de l'intégration économique (l'exemple choisi pour l'illustrer étant celui du Mexique et des États-Unis), on cherche à englober toute la problématique déjà traitée dans le contexte « géopolitique d'un système-monde évolutif ». Ceci donne l'occasion au lecteur de renouer avec quelques idées essentielles ayant trait aux rapports entre la géographie et la géopolitique, ainsi qu'à la délimitation des grands espaces géopolitiques du monde, le tout se complétant par une vision prospective de ce qui devra être la restructuration géopolitique de la planète.

Le livre édité par Paul F. Diehl est donc une contribution valable à la revalorisation de la territorialité et de la géographie dans l'étude des conflits entre les États. Il est aussi un rappel important des principes théoriques de base et de quelques techniques d'analyse très utiles dans ce genre de recherches. Il n'en demeure pas moins un apport limité aux sources anglo-saxonnes en ignorant presque totalement ce que les auteurs d'autres

origines ont écrit sur ces mêmes sujets. Autant chez les géographes et les politologues francophones que latino-américains, pour ne mentionner que ceux-ci, il y a une très abondante et très pertinente production scientifique que Paul F. Diehl et ses collaborateurs auraient eu le plus grand intérêt à consulter et ce, pour le plus grand bénéfice des lecteurs de cet ouvrage. C'est dommage que la perspective anglocentrique des responsables de cette publication enlève une bonne partie de la valeur qu'elle aurait pu avoir si l'on avait fait un effort d'ouverture vers d'autres horizons intellectuels au moins aussi riches en enseignements en cette matière que le monde anglo-saxon.

Orlando PEÑA

Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi, Canada

**Le Canada et le maintien
de la paix : trois grands débats /
Canada and Peacekeeping :
Three Major Debates.**

LEGAULT, Albert en collaboration avec
Manon TESSIER. Clementsport, N.-É.,
Centre canadien international Lester
B. Pearson pour la formation en
maintien de la paix, 1999, vi-108 p.
français/vi-103p. anglais.

Depuis la fin de la guerre froide le monde est confronté à une prolifération sans précédent des conflits localisés de toute nature. La réponse internationale à la misère des populations civiles prises en otage par les combattants est souvent lente et parfois inexistante. Cette inertie est peu compréhensible et fort coûteuse pour les victimes de l'injustice. L'ouvrage de Legault, assisté par Tessier, est un

effort nécessaire d'approfondir la discussion autour de trois débats majeurs qui se posent à trois niveaux : international, théorique et canadien.

Le grand débat international analyse les tentatives de réformer l'ONU qui a échoué de remplir de manière effective sa mission dans le domaine de maintien de la paix et la sécurité internationales. Ce chapitre examine « les réformes institutionnelles », « les réformes organisationnelles » et « les réformes par ajustements ». Dans la première partie, Legault étudie les différentes propositions de la réforme du Conseil de sécurité : de l'élargissement du nombre de ses membres permanents, avec ou sans droit de veto, des membres non permanents, la création d'une catégorie de membres semi-permanents, l'inclusion des organisations régionales comme membres, à l'abolition partielle du droit de veto. Il affirme que l'on s'oriente de plus en plus vers un Conseil de sécurité élargi dont les modalités et formes restent à déterminer.

« Les réformes organisationnelles » touchent au fonctionnement de l'ONU, en particulier le financement et la restructuration du Secrétariat de l'Organisation. Sous la pression des États-Unis qui ont utilisé leur contribution financière à la réforme de l'Organisation, le Secrétariat est désormais dirigé sur le modèle d'une corporation. « Les réformes par ajustements » analysent l'état des ressources financières et matérielles ainsi que l'amélioration des processus de décision au sein de l'ONU. Legault s'attarde intentionnellement sur la question-clé et urgente de processus décisionnel et la nécessité de le réformer afin de mettre en œuvre une structure initiale de